



Suite à la rencontre mercredi 19 février, à l'Hôtel de Ville, entre M. Christophe Girard, adjoint à la Maire en charge de la Culture et son administration d'une part, le Collectif de vacataires de Paris Musées et les organisations syndicales qui le soutiennent d'autre part :

Nous nous félicitons d'abord du fait que M. Girard ait souhaité ouvrir un dialogue direct avec les premiers concernés, suite à deux rassemblements à l'Hôtel de Ville, plusieurs articles de presse et une interpellation à l'occasion d'une réunion publique comptant pour sa campagne municipale.

Toutefois, nous restons largement insatisfaits de cette rencontre.

M. Girard s'est congratulé d'avoir obtenu deux avancées :

- la prise de contact avec le Directeur général de Pôle Emploi Ile de France afin de mieux prendre en compte les difficultés rencontrées par les vacataires avec cet organisme du fait de la paye différée (*à la fin du 2^e mois de contrat*)
- l'abandon de la politique systématique de non-reconduction des contrats dits « *de vacation* » et l'ouverture de la possibilité de reconduire les collègues qui en font la demande, afin de permettre aux agents qui ont fait leurs preuves de compléter les 6 mois nécessaires pour débloquent les allocations de retour à l'emploi.

Nous attendons désormais du concret, particulièrement sur le deuxième point qui ne dépend que de l'administration parisienne.

53 demandes de renouvellement de contrats ont été faites par des agents précaires qui seront au chômage d'ici au 1^{er} mars, pour ceux qui n'y sont pas encore.

Le besoin de voir les effets de l'annonce de M. Girard est donc très pressant.

Sur le reste nous sommes amenés à réitérer les commentaires de notre communiqué du 6 février dernier :

- A l'instar de la direction de Paris Musées, M. Girard refuse d'expliquer le tour de magie par lequel des agents signant des CDD sont considérés comme des vacataires.

Nous avons pourtant précisé que nous avons découvert le « **truc** » : il s'agit simplement de bafouer les droits des agents afin d'éviter d'afficher des postes budgétaires supplémentaires. Les faits sont là, nos collègues sont sous contrats. **Nous réitérons notre revendication de voir ces collègues dits vacataires être immédiatement requalifiés en CDD.**

- M. Girard pas plus que Mme Lévy ne souhaitent avancer vers une remise en question du recours aux précaires et une réflexion sur l'ouverture de postes, pourtant seul à même de mettre un terme à la précarité de l'emploi dans les musées.

En conséquence, nos organisations restent mobilisées aux côtés du collectif des vacataires afin de continuer à avancer vers la reconnaissance de leurs droits.

Paris, le 20 février 2020